DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Séance du 6 avril 2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 074-200070852-20210406-CIAS 20, 2021-DE

Nombre de Conseillers :

L'an deux mille vingt et un, le six avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usses et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle Jean XXIII, à Frangy, sous la présidence

En exercice : 17

de Monsieur André-Gilles CHATAGNAT

Présents : 14 Absents : 3

Date de convocation : 24 mars 2021

Pouvoirs: 1 Votants: 15 Pour: 15 Contre: 0

Présents: Mesdames Carole BRETON (visio), Marthe CUTELLE (visio), Odile DERONZIER, Isabelle DREVET (visio), Carine DUVERNOIS (visio), Marie-Chantal FIGUET, Florence POZZO, Marie-Antoinette SIMON; Messieurs Andre-Gilles CHATAGNAT, Jérémie COURLET (visio), Philippe JACQUESON, Jean-Pierre LONG

Nul: 0 Abstention: 0

(visio), Paul RANNARD (visio), Joseph TRAVAIL.

Absents excusés : Mesdames Sophie COLAS, Céline FILET, Sandrine TASSET (pouvoir

à M. TRAVAIL).

N° CIAS-20/2021

M. Philippe JACQUESON est désigné secrétaire de séance.

OBJET: FINANCES – Subvention ADAPA 2021

Monsieur le Vice-Président informe les membres du Conseil d'Administration que l'ADAPA, association départementale d'aide aux personnes de l'Ain a adressé une demande de subvention afin de poursuivre ses actions en 2021. Il propose qu'une subvention d'un montant de 4 500€ soit allouée au regard des habitants des communes de l'Ain du territoire de la Communauté de Communes Usses et Rhône.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

DECIDE d'allouer une somme de 4 500€ à l'ADAPA, **CONFIRME** que ces crédits sont inscrits au budget principal 2021, compte 6574, **CHARGE** les services de procéder au plus vite au mandatement de ce crédit.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour le Président, par délégation Le Vice-Président, M. André-Gilles CHATAGNAT

TÉDE

74910 SEYSSEL